



SFC

Formation & Consulting

FORMATIONS TOUT SECTEUR

Formation « Maîtres d'apprentissage – Module 2 Accompagnement à la certification RS 5515 »

Formateurs : Evelyne FORNER CAPELLE, Muriel RAPHOZ,
Dominique LEPLONGEON, Mohamed HAMADOU

Modalités : Présentielle
Durée : 14 heures en groupe
+ 14 heures travail individuel
Prix : 2376 € TTC par groupe
Ou 760€ /stagiaire

A5-068 02 MAJ le 24/03/2023 EB

Programme

Jour 1 :

Accueil, présentation, recueil des attentes avec un tour de table

Présentation du dispositif de certification :

- Conditions de présentation ?
- Modalités de candidature ?
- Quels sont les critères d'évaluation ?
- Déroulement des épreuves ?

Comment préparer son « Dossier de présentation du candidat »?

Comment préparer son oral ?

Améliorer sa confiance en soi pour réussir sa présentation orale

Exemples concrets

Travail intersession :

- Chaque stagiaire rédige son dossier de présentation et l'envoie au formateur sous 4 semaines. Après le premier jour de formation. Si besoin, le formateur fera un retour au stagiaire sur les points à améliorer.

Jour 2 : Environ 6 semaines après le jour 1

Retours d'expérience et entraînement :

- Présentation au groupe des dossiers de chaque candidat (projection sur écran et brainstorming du groupe)
- Présentation orale d'au moins une situation par chacun des stagiaires et debriefing du groupe.

Questionnaire de Satisfaction

Bilan oral de la journée

Remise d'un bilan écrit après chaque session

Objectifs

- Permettre au candidat de connaître le processus de certification et les critères d'évaluation sur les 9 compétences du référentiel.
- Aider le candidat à préparer le dossier formalisé servant à la session d'examen.
- Préparer le candidat à la présentation orale de son dossier devant le jury

Dates et Lieu

Nous contacter pour programmer une session.

Public

Tout agent de la fonction publique hospitalière accueillant ou étant amené à accueillir un apprenti et souhaitant préparer la certification.

Prérequis

Pour s'inscrire à la formation, engagement à produire un « dossier de présentation du candidat » sous 4 semaines après la première journée de formation.

Pour présenter la certification, il sera nécessaire d'attester :

- soit de l'accompagnement d'au moins un apprenti/alternant sur la durée totale de son parcours dans les 5 ans avant le dépôt du dossier.
- soit d'une formation complète de maître d'apprentissage en lien avec le référentiel de compétences.

Participants

Mini 2 - Maxi 8

Remise d'une attestation de participation à une action de formation continue.

Moyens pédagogiques

- Méthodes actives et participatives (questionnement, brainstorming, échanges)
- Démarche réflexive, analyse de pratiques : évaluation des compétences et retour d'expérience sur cas concret
- Livret « Maître d'Apprentissage ».
- Aide à la rédaction du dossier
- Jeu de rôle : Simulation de la présentation devant le jury
- Retour d'expérience : chaque stagiaire présente son travail

Evaluation des acquis, validation de la formation

- Dossier du candidat + Mise en situation

Recueil des avis des stagiaires

- Questionnaire de satisfaction,
- Bilan de fin de formation
- Sur AFNOR pro-contact
www.procontact.afnor.org